

des Puissances étrangères, & qu'il en a été agi d'une manière également inconsiderée envers les sujets appartenans aux mêmes Puissances. Comme le Roi vit dans une parfaite union avec toutes ces Puissances, S. M. recommande & ordonne que chacun ait à s'abstenir de pareille chose, sous peine de la mort. Du reste, l'on a arrêté déjà plusieurs personnes, par lesquelles on est parvenu à avoir des indices certains des véritables causes qui ont produit ces incendies réitérés.

Non-obstant cette Ordonnance, diverses personnes de la populace, n'ont pas laissé de s'assembler, peu de jours après qu'elle fut publiée, dans la rue où est situé l'Hôtel d'un Ministre étranger, & d'y tenir des discours aussi indécens que peu raisonnables. Cette populace fut bientôt dissipée, par la précaution que l'on eut de faire avancer un détachement de la Garde, à l'approche duquel elle se retira sur le champ. On a eu soin de poser des Sentinelles dans la même rue, & devant les Hôtels de la plupart des Ministres étrangers. Après avoir mis un frein aux discours licentieux que tenoit la populace, le Gouvernement a été obligé de réfréner une autre espèce de licence toute aussi dangereuse, laquelle s'est manifestée par des Billets répandus en différens quartiers de la Ville, & conçus dans les termes les plus capables de nourrir les soupçons & la haine du peuple. Aussi a-t-on remarqué qu'elle s'étoit accruë par les insinuations que ces Billets ont données, comme si le but des incendiaires avoir été de brûler les magasins & les arsenaux.

Mais de sages mesures prises par la Cour dans cette occurrence, ont rétabli le calme dans les esprits & mis fin à ces préventions populaires.

Quoiqu'il